



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SMOS GYM

Tous les adhérents membres de l'association SMOS GYM ont été invités par mail à participer à l'assemblée générale du **jeudi 06 novembre 2025 à 18h30 à la Maison du Temps libre de St Melaine sur Aubance**.

L'ordre du jour était :

- Rapport moral
- Rapport d'activité 2024-2025
- Inscriptions 2024-2025 et à date 2025-2026
- Résultats de l'enquête de satisfaction (faite en avril 2025)
- Rapport financier : résultats 2024-2025
- Budget prévisionnel 2025-2026 et vote (x2)
- Renouvellement des membres du CA et vote
- Questions diverses

Membres du Conseil d'Administration présents :

Jean SPOLMAYEUR	Président
My-Linh ROIRAND	Vice-Présidente
Sylvie FILLAUDEAU	Trésorière
Frédérique SOLDÉ	Trésorière adjointe
Roselyne COLETTA	Chargée de communication interne
Karine CHAUSSON	Chargée de communication externe

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Jean SPOLMAYEUR en qualité de président en exercice de l'association.

Conformément à l'article 15 des statuts, sur 425 adhérents inscrits (425 noms sur la feuille d'émargement) :

- 68 étaient présents
- 77 représentés (avec un maximum de 2 pouvoirs par adhérent présent)

L'assemblée générale peut valablement délibérer avec 145 votes possibles.

Le président ouvre l'assemblée générale à 18h30.

1- RAPPORT MORAL

- Un planning enrichi de 2h de cours (1h Pilates, 1h PAS)
- Un site internet devenu un outil de travail indispensable

- Multiplication des temps de convivialité
- Remerciements adressés en particulier à l'équipe municipale, les professeurs et les adhérents.

2- RAPPORT D'ACTIVITE 2024-2025

Une année de forte activité, citons quelques actions :

- Poursuite de la démarche pour plus d'implication des professeurs,
- Poursuite du travail autour du site internet ; devenu indispensable et une grosse étape est franchie cette année avec le règlement des cotisations par prélèvement.
- Communication maintenue et toujours actualisée via le site, les newsletters, les réseaux sociaux, l'affichage en salle = toutes les informations utiles aux adhérents.
- Subvention cours « PAS » encore cette année : le département poursuit son support, une 2^e heure est lancée dès la rentrée (jeudi à 11h, reste des places)
- Enquête de satisfaction a été réalisée pour la 1^{ère} fois cette année (avril 2025)

Le rapport d'activité est lu et approuvé

3- INSCRIPTIONS 2024-2025 ET A DATE 2025-2026

	22/23	23/24	24/25	25/26*
Nombre d'h/semaine	26h	26,5h	28h	30h
Adhérents	340	360	398	428
Nombre d'h/semaine	490h	565h	637h	668h

*A prévoir +20 env au cours de l'année

4- RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION (FAITE EN AVRIL 2025)

Lecture rapide de quelques résultats = extrait des résultats de l'enquête. La version complète des résultats avait été diffusée (par mail) aux adhérents de la saison 2024-2025.



5- RAPPORT FINANCIER : RESULTATS 2024-2025

COMPTABILITÉ SYNTHETIQUE EN FIN DE SAISON 2024/25			COMMENTAIRES
RECETTES	Inscriptions	71434	
	Subvention communale	2700	
	Subvention départementale (PAS)	3880	Nouveauté cette année
	Autres produits	1454	
	TOTAL	79468	
DÉPENSES	Salaires	60919	
	PPV professeurs (Prime partage de la valeur)	3780	
	Fonctionnement (CAVA, assurances, etc;..)	6018	
	Matériels (renouvellements et achats)	2155	
	Travaux (Entretien, aménagements)	827	
	Investissement nouveau site	4730	Cout total 8200€
	TOTAL	78429	
RESULTAT		1039	

Rappel des dépenses réalisées en cours d'année = 2 155€ de matériel de pratique (step, PAS...) et de sono (ampli) + 827€ de travaux (estrade, salle matériel)

Notre bilan est en équilibre, légèrement positif (+ 1 089€).

Une fois absorbé, le gros investissement du nouveau site soulagera le bureau de travaux fastidieux, tout en donnant une visibilité complète en temps réel.

Ces bons résultats nous permettent de ne PAS augmenter notre tarification sur la saison 2025-26. **Rapport financier lu et approuvé.**

Remarque : M Dominique FOREST, Maire de St Melaine fait la remarque que l'entretien du Complexe sportif Gilbert RABINEAU représente une dépense de 30 000€/an pour la Mairie.

6- BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026 ET VOTE (X2)

BUDGET SAISON 2025/26		RÉEL 24/25	Prévisionnel 25/26	COMMENTAIRES
RECETTES	Inscriptions	71434	78000	à date
	Subvention communale	2700	2700	A confirmer en mars
	Subvention départementale (PAS)	3880	3880	renouvelée cette année
	Autres produits	1454	500	baisse des taux du livret
	TOTAL	79468	85080	
DÉPENSES	Salaires	60919	64500	Passage de 28h à 30h
	PPV professeurs (Prime partage de la valeur)	3780	5500	intègre les charges si la PPV n'est pas reconduite
	Fonctionnement (CAVA, assurances, etc;..)	6018	6600	Hausse frais bancaires (prélèvements)
	Matériels (renouvellements et achats)	2155	1000	
	Travaux (Entretien, aménagements)	827	1000	
	Investissement nouveau site	4730	200	Cout total 8200€
	Provision fête des 50 ans SMOS		3000	
	Projet cours pendant les vacances		3000	Proposition soumise à vote AG
	TOTAL	78429	84800	
RESULTAT		1039	280	

- VOTE de L'ASSEMBLÉE sur la proposition de **cours pendant les vacances scolaires** à titre d'essai en février et avril 2026, sans augmentation de la cotisation, inscription préalable à faire sur les cours proposés pour respecter des jauge maximales = modalités détaillées à définir.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : TOUS

- VOTE de L'ASSEMBLÉE sur le **budget prévisionnel 2025-26** tel que présenté :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : TOUS

7- RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA ET VOTE

SORTANT : Jean SPOLMAYEUR,

RENOUVELLEMENT MEMBRES : Roselyne COLETTA
Sylvie FILLAUDEAU

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : TOUS

NOUVEAUX CANDIDATS :

Julie BLOUIN/ROUSSEAU
Lucie CORLAY
Jean Pierre DUCOS
Autres candidats dans la salle ? Aucun

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : TOUS

Les renouvellements de mandat sont élus à l'unanimité.

Les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

VOTE en interne pour désigner le/la **nouveau/velle Président(e) de l'Association SMOS Gym** (remplacement de Jean SPOLMAYEUR, Président sortant) : My-linh ROIRAND (actuellement VP) élue à l'unanimité par les membres du bureau.

Le conseil d'administration compte désormais **8 membres** :

My-linh ROIRAND, Sylvie FILLAUDEAU, Frédérique SOLDE, Roselyne COLETTA, Karine CHAUSSON, Julie ROUSSEAU, Lucie CORLAY et Jean Pierre DUCOS.



8- QUESTIONS DIVERSES

- Est-ce que la jauge minimum de 12 personnes sinon risque de fermeture du cours est maintenue sur tous les cours ?

Oui, dans le règlement intérieur il est noté que nous pouvons fermer un cours qui n'aurait pas un minimum de 12 inscrits. A noter, qu'il faut environ 22 inscrits pour que le cours soit économiquement viable, pour que le salaire du professeur soit couvert par les cotisations. Nous avons malheureusement eu le cas cette année avec le yoga où nous avons eu seulement 5 inscriptions (dont 2 désistements très rapidement après la rentrée). Arrêt du cours fin sept, avec proposition de remboursement de la cotisation ou de basculer sur un autre cours.

- Derrière « contact@smosgym.fr » un adhérent rapporte qu'il a l'impression de parler avec une IA, que cela manque de relationnel ; il souhaiterait s'adresser directement à une personne nommée, identifiée et non un « contact ».

Derrière contact, ce n'est pas UNE personne mais plusieurs donc c'est pour cela que nous signons au nom du SMOS Gym, que nous utilisons une boite mail « contact@ ». Le bureau est changeant donc peu importe qui est derrière, c'est une personne humaine et nous maintenons toujours les permanences en présentiel à la salle pour rencontrer les adhérents qui le souhaitent.

- En cas d'absence à un cours est-ce que je peux récupérer ?

Oui, tout à fait, il suffit d'envoyer un mail à contact@smosgym.fr pour vérifier que le cours n'est pas complet, que le cours ne présente pas trop de personnes en récupération de cours, que l'on prévienne le prof concerné et éventuellement décale (sur un autre créneau) ce rattrapage en cas de séance particulière (matériel, suite de mouvement...), etc. A vous, par contre, de demander le rattrapage sur un cours que vous pouvez suivre, par exemple, il ne sera pas possible de participer à un cours de Pilates en cours d'année si vous n'en avez jamais pratiqué auparavant.

Le président clôture l'assemblée générale à 19h45.

LE PRESIDENT
Jean SPOLMAYEUR

LA SECRETAIRE
My-linh ROIRAND